

Certains évêques sont incapables d'accepter Summorum Pontificum

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Non classé](#)

Date : 27 février 2011

Dans sa lettre 270, [Paix Liturgique](#) a interrogé Leo Darroch, président de la Fédération internationale Una Voce, à propos du motu proprio *Summorum pontificum*. En voici un extrait :

Le Motu proprio a été accueilli avec joie par les membres de la FIUV et a signifié un accroissement notable de notre travail. De nombreux évêques y ont répondu favorablement, et ce pour le plus grand bien du clergé et des fidèles de leur diocèse. Beaucoup de paroisses ont été revigorées par son application, en particulier aux États-Unis. Néanmoins, il est vrai que **bien trop d'évêques n'ont pas fait écho au vœu de Benoît XVI** d'ouvrir "généreusement notre cœur et (de laisser) entrer tout ce à quoi la foi elle-même fait place" (lettre aux évêques du 7/7/2007).

Dans la troisième partie de notre rapport, **les associations locales affiliées fournissent des exemples détaillés de prélats ayant refusé ou ignoré des demandes légitimes** d'application du Motu Proprio, y compris de demandes soutenues par des prêtres désireux de célébrer. En effet, bien que le législateur suprême, le Saint Père, ait directement donné cette permission aux prêtres, **certains évêques semblent incapables d'accepter que Summorum Pontificum soit une Lettre apostolique, un décret pontifical, et non un simple indult requérant leur autorisation !** Ils refusent tout simplement la volonté exprimée par l'autorité supérieure.